



Soren, éco-organisme de la filière photovoltaïque, au service de la transition énergétique

soren

Dossier de presse - Mai 2022

Édito

Nicolas Defrenne, Directeur Général

Aujourd'hui, 7 % des Français déclarent disposer d'une installation électrique utilisant des panneaux photovoltaïques et 13 % déclarent avoir l'intention de s'en équiper* : une dynamique de développement positive et forte qui vient réaffirmer l'importance de structurer et renforcer la filière des panneaux photovoltaïques. Avec 14 GW d'installations cumulées en France fin 2021, l'enjeu environnemental est particulièrement identifié.

Pour faire de cette filière un exemple à haute valeur ajoutée environnementale, économique et sociale, les enjeux sont pluriels : faire émerger de nouveaux exutoires de traitement, capables de faire face à la croissance des volumes de panneaux photovoltaïques arrivant en fin de vie, développer les actions de réemploi et de réutilisation, adapter les schémas logistiques afin de répondre aux attentes des détenteurs et aux obligations prévues par la réglementation, soutenir les opérateurs afin de développer des technologies de valorisation pionnières et performantes économiquement, environnementalement et socialement.

Après avoir réaffirmé son positionnement et présenté sa nouvelle identité en 2021, l'éco-organisme Soren s'appuie sur de solides acquis pour porter haut et fort l'ambition qu'il a pour la filière : la promesse d'une énergie verte obtenue entre autres par des panneaux photovoltaïques performants et une gestion des déchets la plus optimisée et vertueuse possible.

Autant de défis que Soren s'apprête à relever ces prochaines années et qui sont déjà amorcés en 2022 au travers d'actions concrètes comme le renouvellement de son agrément jusqu'en 2026, l'inauguration de nouveaux sites de traitement et de recyclage, le développement de la communication et de la sensibilisation auprès des Français... Et bien d'autres !

* Sondage OpinionWay pour Soren « Les Français et le recyclage des panneaux photovoltaïques » réalisé en mars 2022 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes



Sommaire

Les Français et le recyclage des panneaux photovoltaïques.....	P 3
Comment un panneau photovoltaïque se recycle-t-il ?.....	P 4
Présentation de Soren.....	P 5

Les Français et le recyclage des panneaux photovoltaïques



2 interviewés sur 3

estiment qu'il est possible de recycler les matériaux les composant mais seulement en partie.

74 %

déclarent qu'il est possible de recycler les panneaux photovoltaïques.

Plus de $\frac{3}{4}$ des Français

savent que le photovoltaïque produit une électricité verte

Afin de comprendre et analyser la perception et la connaissance du recyclage des panneaux photovoltaïques par les Français, une enquête a été menée auprès d'un échantillon représentatif de la population. Il en ressort que, de manière globale, **les Français considèrent être mal informés concernant le recyclage des panneaux.**

En effet, malgré une dynamique de développement intéressante, le recyclage des panneaux photovoltaïques en fin de vie reste flou : **85 % ne savent pas à quel professionnel s'adresser** pour faire recycler des panneaux photovoltaïques. De même, **86 % déclarent ne pas connaître les procédés de recyclage** de ces équipements et **85 % sont mal informés à propos des endroits** où trouver des informations pour les recycler.

Les personnes équipées ou qui l'envisagent ne sont pas beaucoup mieux informées à ce sujet : 69% d'entre elles considèrent être mal informées concernant les professionnels à qui s'adresser et ne savent pas où trouver davantage d'informations concernant le recyclage de panneaux photovoltaïques. 71% déclarent ne pas connaître les procédés de recyclage de ces équipements.

Toutefois, malgré le manque d'informations, **il ressort une vraie volonté de la part des Français d'approfondir leurs savoirs et compréhension sur le sujet.** Ils disposent en effet d'un bon niveau de connaissances en matière de recyclage des panneaux photovoltaïques :

Paradoxalement, les personnes équipées de panneaux photovoltaïques ou l'envisageant semblent moins bien informées sur le recyclage de ces appareils. **20 % estiment à tort que ce type d'équipement est entièrement renouvelable.**

Ces données viennent conforter Soren dans l'un de ses principaux objectifs, à savoir la volonté de communiquer plus largement, à tous, sur le recyclage du photovoltaïque mais aussi de faciliter l'accès à cette information.

59 %

des Français

savent que le recyclage de panneaux photovoltaïques crée de l'emploi en France

59 %

des Français

savent que la filière photovoltaïque s'engage pour le recyclage et que cela crée de la valeur économique.

En revanche, les interviewés se montrent partagés sur deux des faits testés :

51 %

des Français

déclarent que les panneaux photovoltaïques peuvent être réemployés pour avoir une seconde vie

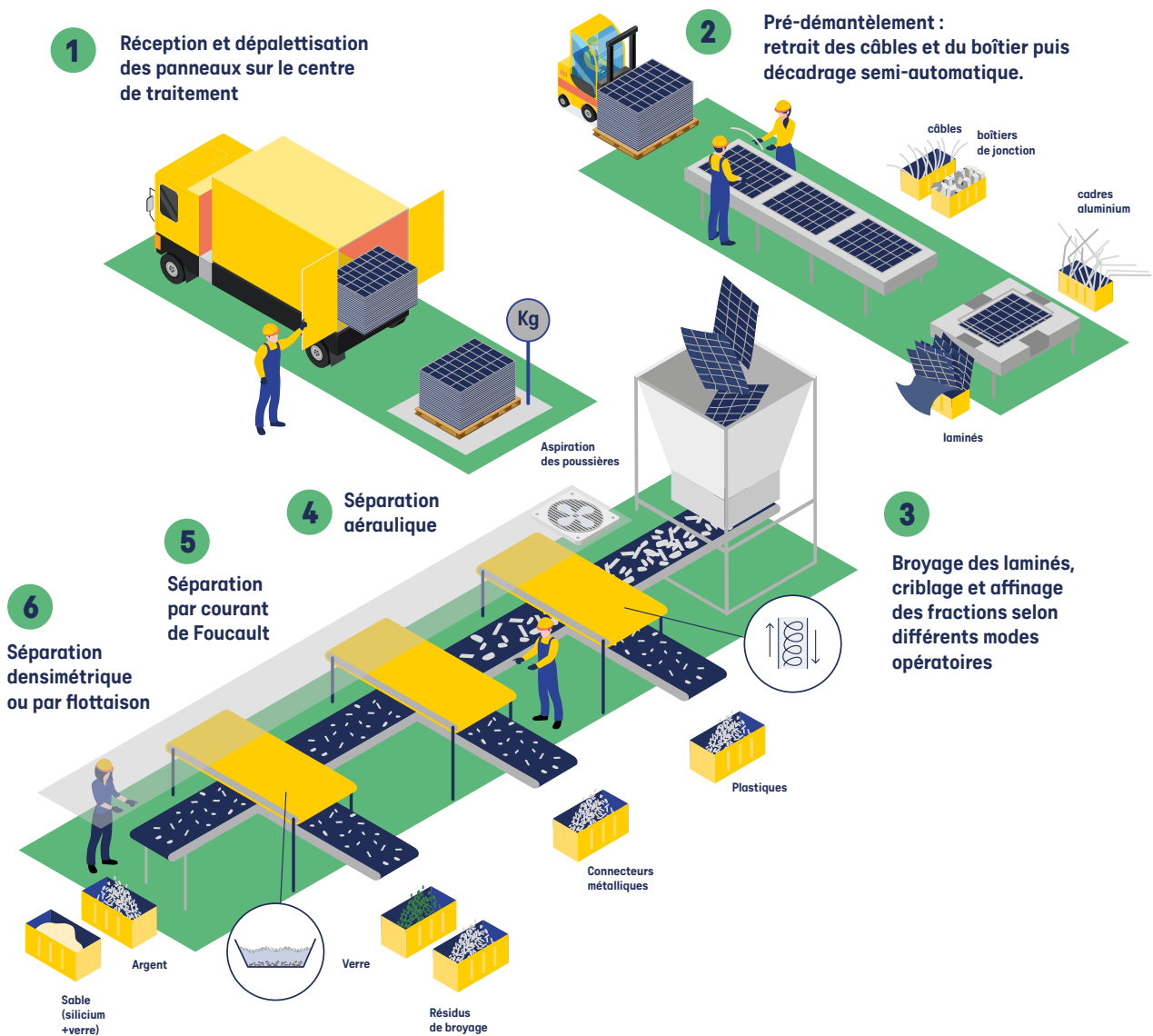
48 %

des Français

qu'ils sont recyclés en France.

Comment un panneau photovoltaïque se recycle-t-il ?

Recyclage des panneaux photovoltaïques cristallins par broyage



Il existe plusieurs méthodes pour recycler les panneaux photovoltaïques usagés : elles diffèrent selon la technologie des panneaux photovoltaïques (cristallins ou CDTE) et leur état. Le schéma ci-dessus présente le processus de traitement des PPV dits cristallins par la méthode du broyage, qui permet de traiter les panneaux, même endommagés.

La matière première secondaire est réinjectée en boucle ouverte dans l'économie afin d'être incorporée dans la production de nouveaux équipements, et ainsi réduire l'impact environnemental lié à l'extraction.

Le taux de recyclage se situe entre 90% et 94% en fonction des procédés de traitement. C'est au-delà des exigences légales européennes.

94%
c'est le taux de recyclabilité pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec cadre en aluminium

Présentation de Soren

Soren est l'éco-organisme sans but lucratif agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le traitement des panneaux photovoltaïques usagés en France.

Il structure et coordonne le réseau de collecte et de traitement des panneaux solaires photovoltaïques usagés sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Il garantit une filière de reprise des panneaux photovoltaïques usagés respectueuse des critères environnementaux et techniques les plus exigeants.

A ce titre, il soutient les acteurs de l'économie sociale et solidaire et encourage le développement d'une filière photovoltaïque à haute valeur ajoutée environnementale, sociale et économique.



● Son organisation

Soren est détenue par huit entités (société, syndicat, association), toutes actives dans la filière photovoltaïque. Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration et un Comité des Parties Prenantes.

Le Conseil d'Administration :

- **Président - ENGIE**
- **Administrateur - CETIH Carquefou**
- **Administrateur - EDF Renouvelables Technologies**
- **Administrateur - EDF ENR PWT**
- **Administrateur - PV CYCLE Association**
- **Administrateur - Urbasolar**
- **Administrateur - Syndicat des Energies Renouvelables**
- **Administrateur - Voltec Solar**



Les grandes dates Soren

2014

Création de l'éco-organisme, sous le nom initial de PV Cycle France.

2015

Obtention du premier agrément pour 6 ans.

2015 > 2020

+ 16 000 tonnes de panneaux photovoltaïques collectées.

2017

Inauguration de la première unité d'Europe dédiée au traitement des panneaux photovoltaïques usagés.

2020

Renouvellement de l'agrément.

2021

Changement d'identité
>> PV Cycle France devient Soren
Obtention d'un agrément d'un an
Sélection de trois nouveaux sites de traitement en France métropolitaine.

2022

Prorogation de l'agrément jusqu'en 2027.
Inauguration de la première unité industrielle de réemploi et de réutilisation.

Les missions et chiffres clés 2021

La mission de Soren : Assurer le traitement des panneaux photovoltaïques usagés en France, grâce à l'articulation de ses quatre champs d'activité :

La conformité

Assurer l'application du cadre réglementaire, dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) et assurer aux metteurs sur le marché une conformité au juste coût, avec un principe d'équité.

La collecte et le traitement

Organiser des circuits logistiques optimisés pour la collecte et le traitement des équipements photovoltaïques usagés en France métropolitaine et ultramarine.

La valorisation de la filière

Rassembler l'ensemble des acteurs de la filière et participer ainsi à structurer et valoriser toute la chaîne de valeur du photovoltaïque, au service de la transition énergétique.

L'information et l'éducation

Accroître l'acceptabilité sociale du photovoltaïque et les connaissances autour du tri, du réemploi et du recyclage, avec l'ambition plus large d'éveiller les prises de conscience et les changements de comportements.

Les principaux enjeux de Soren

● **Organiser une filière** avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du photovoltaïque, de l'amont à l'aval : en s'adressant à tous les acteurs, Soren garantit la mise en œuvre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP), l'équilibre économique et environnemental du traitement des panneaux photovoltaïques, l'amélioration des connaissances et des pratiques et la constitution d'une filière française de recyclage exemplaire

● **Renforcer l'acceptabilité sociale du photovoltaïque** : Soren souhaite contribuer à faire évoluer les mentalités et les comportements en accentuant entre autres sa communication sur la manière dont un panneau se recycle, la façon dont il est conçu, l'allongement de la durée de vie, ses conditions d'usage, etc. afin de faire connaître au plus grand nombre le photovoltaïque et ses bénéfices

● **Affirmer un positionnement clair et valorisé en tant qu'éco-organisme** : son expertise en fait un acteur majeur d'une coordination efficace et durable entre toutes les parties prenantes de la filière photovoltaïque en France

● **Faire filière** avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du photovoltaïque, de l'amont à l'aval : en s'adressant à tous les acteurs, Soren garantit la mise en œuvre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP), l'équilibre économique et environnemental du retraitement des panneaux photovoltaïques, l'amélioration des connaissances et des pratiques et la constitution d'une filière française de recyclage exemplaire

337

Adhérents

232

Points d'apport volontaires

+ 6M d'€

de chiffre d'affaires

+ de 6

sites de traitement partenaires

+ de 20 000

tonnes de panneaux photovoltaïques usagés collectés entre 2015 et mai 2022

Le Tour de France Soren

Pour continuer à accompagner le développement de la filière et sa structuration, Soren va faire son « Tour de France » afin d'inaugurer de nouveaux sites de traitement. Déjà au nombre de 6, un site supplémentaire sera inauguré en septembre 2022 et va ainsi renforcer le maillage du territoire, dans une logique de proximité.

Sensibiliser et accompagner

La réglementation relative à l'information du consommateur prévoit de nouvelles dispositions avec la mise en place de l'info-tri. A cet effet, Soren a contribué, avec 4 autres filières (Équipements électriques et électroniques, Piles et Accumulateurs portables, Petits Appareils Extincteurs et Lampes) à la création d'un guide sur la manière de communiquer auprès des consommateurs sur la règle de tri : quel type de communication, quelle signalétique, quels éléments graphiques...

Les fabricants de panneaux doivent appliquer sur leurs produits à destination des ménages ces nouvelles informations sur le tri avant le 15 décembre 2022. Un délai d'écoulement des stocks de 6 mois supplémentaires s'ajoute à cette échéance, soit une date limite fixée au 15 juin 2023.



Contact presse : agence Econovia

Déborah Zeitoun - deborah.zeitoun@econovia.fr - 06 25 69 87 59